



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

liquidation des pensions

Question écrite n° 102588

Texte de la question

M. Guillaume Garot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question des pensions d'agents ayant cotisé moins de quinze années au sein d'une collectivité territoriale. Il est constaté, actuellement, par nombre de retraités que l'examen par les caisses de sécurité sociale et de retraites complémentaires prend de plus en plus de temps. En effet, il faut parfois attendre plusieurs mois avant que les montants soient déterminés et les sommes effectivement liquidées. Aussi, nombre de retraités se trouvent dans une situation de plus en plus précaire du fait de ces difficultés. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour mettre fin à ces difficultés et quels moyens il compte mettre en oeuvre pour permettre aux personnes concernées de pouvoir bénéficier de leur pension dans des délais courts.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102588

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2479

Question retirée le : 5 avril 2011 (Retrait pour cause de question identique)